



## DES de Médecine générale

### Obligations pour la validation du DES des promotions 2017 et 2018

Pour valider le DES, les éléments suivants sont requis et tous doivent figurer dans le portfolio de l'étudiant.

Année		Promotions 2017 et 2018
<b>1<sup>ère</sup> année</b>	<b>Stage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 semestre en médecine adulte en hospitalier</li> <li>- 1 semestre aux urgences en hospitalier</li> </ul>
	<b>Enseignement facultaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La journée d'accueil</li> <li>- 2 séminaires :               <ul style="list-style-type: none"> <li>o Approche centrée sur le patient</li> <li>o Se documenter pour la pratique et la thèse</li> </ul> </li> <li>- 2 ateliers thématiques au choix</li> <li>- Atelier de formation au portfolio</li> <li>- Atelier de formation au RSCA</li> </ul>
	<b>Tutorat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 GEP : en cas d'absence, l'étudiant doit, de préférence, participer à un GEP avec son tuteur en 2<sup>e</sup> année, ou réaliser un travail de type écriture clinique laissé à l'appréciation du tuteur</li> <li>- 1 RV individuel en fin d'année universitaire (avis du tuteur pour validation de phase socle)</li> <li>- Écriture d'un RSCA, soutenu en jury (binôme de tuteurs, dont le tuteur de l'étudiant)</li> </ul>
	<b>Validation de la phase socle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jury de phase socle en présentiel</li> </ul>
<b>2<sup>e</sup> année</b>	<b>Stage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 semestre en stage ambulatoire de niveau 1</li> <li>- 1 semestre en santé de la femme ou de l'enfant en hospitalier</li> </ul>
	<b>Enseignement facultaire</b>	Au cours du stage ambulatoire de niveau 1 : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 10 journées d'étude = thèse 1 et 2 / enfant 1 et 2 / femme 1 et 2 / dépression / adolescent / consos à risques / CPAM</li> <li>- Promo 2017 : validation d'un mémoire d'initiation à la recherche ou d'un RSCA</li> </ul>
	<b>Tutorat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 GEP : en cas d'absence, l'étudiant doit participer à un autre groupe du même tuteur</li> <li>- Promo 2018 : écriture d'un RSCA, soutenu avec le tuteur au cours d'un GEP</li> </ul>

Année		Promotions 2017 et 2018
3 <sup>e</sup> année	Stage	- 1 semestre en stage ambulatoire de niveau 2 - 1 semestre en santé de la femme ou de l'enfant en hospitalier OU 1 semestre en médecine polyvalente
	Enseignement facultaire	- Au cours du stage ambulatoire niveau 2 : congrès SASPAS - Promo 2017 : 1 atelier thématique au choix - Promo 2018 : 1 atelier thématique au choix pendant le SASPAS
	Tutorat	- 2 GEP en autonomie, avec compte-rendu au tuteur. Aucune absence tolérée, sauf cas de force majeure. Le 2 <sup>e</sup> GEP sera consacré à la discussion du RSCA et à sa finalisation - 1 RV individuel en semestre 6 (avis du tuteur pour validation de la phase d'approfondissement et soutenance DES) - Écriture d'un RSCA, évalué par le tuteur
	Validation de la phase d'appro.	- Validation de la phase d'approfondissement : bilan et entretien avec le tuteur
Durant le DES	Enseignement facultaire	- 1 journée interdisciplinaire : symposium organisé par le CUMG ou présentation des thèses de l'année - 6 séances de formation médicale
Validation du DES		- Production d'un mémoire de DES et jury de DES

\* Les étudiants militaires sont dispensés de ces 2 enseignements, car déjà faits au sein de l'école du Val-de-Grâce, ainsi que de la journée d'étude CPAM.

#### Remarques :

- L'étudiant a légalement droit à ½ journée de formation facultaire et ½ journée d'autoformation par semaine, ce qui lui permet de s'absenter de son service.
- **En cas d'absence à un enseignement :**
  - o Tous les enseignements non suivis doivent être impérativement rattrapés ;
  - o À défaut de pouvoir rattraper un enseignement, un travail complémentaire laissé à l'appréciation de l'enseignant responsable de l'enseignement sera réalisé par l'étudiant ;
  - o Les ateliers portfolio et RSCA non suivis sont rattrapables dans une fonction d'accompagnement de l'enseignant responsable de l'atelier (cela nécessitera un entretien préalable et une préparation du binôme enseignant/étudiant) et non pas « enseigné ».